

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 1498

présenté par

M. Descoeur, M. Kamardine, M. Vatin, M. Taite, Mme Petex, M. Jean-Pierre Vigier,
Mme Frédérique Meunier et M. Forissier

ARTICLE 3

Compléter l'alinéa 8 par les mots :

« , en associant les professionnels de l'ensemble des métiers du secteur agricole dont la liste est définie par décret. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

A l'alinéa 8, après les mots « formation générale, technologique et professionnelle, initiale et continue », ajouter les mots « , en associant les professionnels de l'ensemble des métiers du secteur agricole dont la liste est définie par décret. »